

La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, en partenariat avec la commune de Travecy et l'Association Travecy Pêche Nature, a inauguré à l'automne 2020 deux réservoirs de pêche des salmonidés : **Réservoir Mouche** & **Réservoir Leurre**.

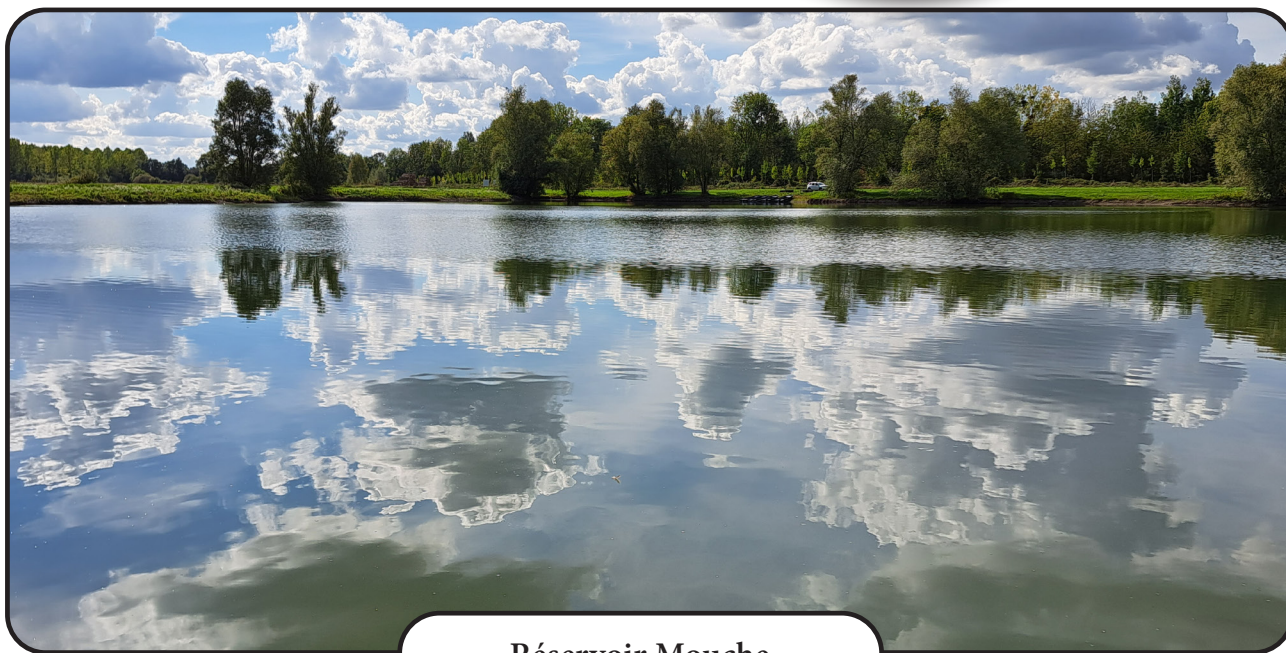
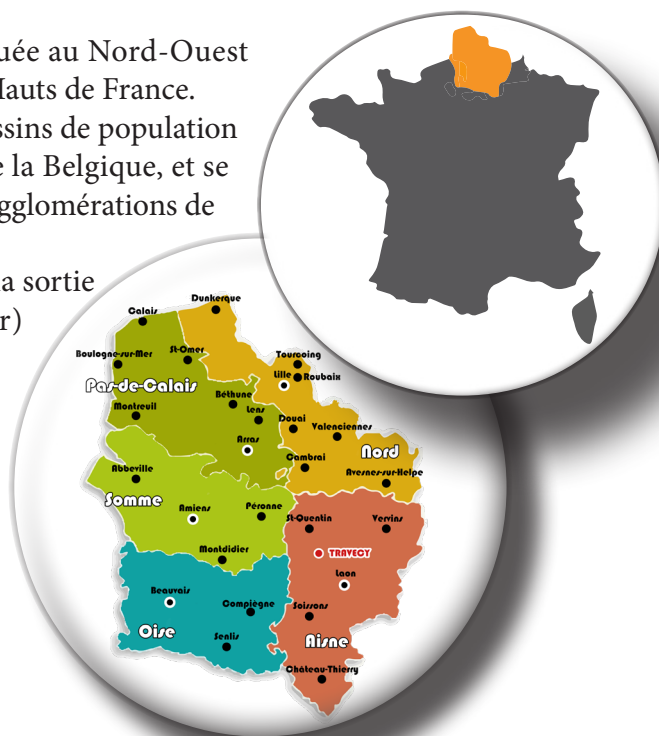
Ces derniers ont été labellisés «Parcours Passion» selon les critères établis par la FNPF.

La commune de Travecy est située au Nord-Ouest du département de l'Aisne, dans la Région des Hauts de France. Elle est idéalement localisée entre les grands bassins de population de la région parisienne, de la région Nord et de la Belgique, et se trouve à moins d'une heure trente de trajet des agglomérations de Reims, Amiens ou Lille.

Les réservoirs de Travecy sont à 1/4 d'heure de la sortie d'autoroute n°12 (Direction Chauny-Tergnier) sur l'A26.

Les réservoirs sont situés au nord-est de la commune, à proximité de la rivière Oise et du Canal de la Sambre à l'Oise (Lieu-dit Pâture de Montigny, 02800 TRAVECY).

Les réservoirs sont autorisés à la pêche
du 1^{er} week-end d'octobre au 31 mai.



Réservoir Mouche

Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
1, Chemin du Pont de la Planche
02000 BARENTON-BUGNY
03.23.23.13.16 / contact@peche02.fr
www.peche02.fr / www.facebook.com/peche02
www.reservoirs-travecy.com / www.facebook.com/reservoirstravecy



Pour pratiquer la pêche sur les Réservoirs de Travecy, les pêcheurs doivent obligatoirement être **titulaires d'une carte de pêche du département de l'Aisne** (carte Journalière, carte Hebdomadaire, carte Annuelle... etc, provenant de n'importe quelle association (AAPPMA) du département), ou **d'une carte d'un département appartenant à une entente réciproitaire** (carte interfédérale URNE, EHGO ou CHI, ou toute autre carte réciproitaire) en cours de validité.

Cette carte doit obligatoirement être accompagnée de l'**option supplémentaire** correspondante :

- journée / demi-journée & majeure / mineure.

	Journée	Demi-journée
Adulte	28 €	20 €
Mineure	18 €	15 €
Barque (location)	20 € / 2 pêcheurs max.	

- Remise à l'eau obligatoire des poissons de plus de 60 cm
- Option unique pour pêcher sur les deux réservoirs : avec la même option, les pêcheurs peuvent accéder aux deux réservoirs (mouche et leurre), en respectant bien entendu les règlements intérieur de chaque réservoir (pêche à la mouche sur le réservoir mouche et pêche aux leurres sur le réservoir leurre). Vous pouvez donc changer de technique et de réservoir avec la même option au cours de la journée.

- 2 poissons max conservés par journée dont un seul de plus de 50 cm
(ou 1 poisson conservé par demi-journée)
- Option «Poisson supplémentaire» : 10 € / poisson
- Option «Barque» : 20 € / 2 pêcheurs max ; possibilité de venir avec son propre moteur électrique
- Places limitées : 25 pêcheurs max / jour sur les deux réservoirs

Réservoir Mouche



Superficie : 3,40 ha
Périmètre : 780 mètres
Profondeur moyenne : 4,40 m
Profondeur maximale : 5,90 m
Cheptel piscicole : Truites
 Arc-en-Ciel & Aquabonita
 (>350 kg/ha)



Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
 1, Chemin du Pont de la Planche
 02000 BARENTON-BUGNY
 03.23.23.13.16 / contact@peche02.fr
www.peche02.fr / www.facebook.com/peche02
www.reservoirs-travecy.com / www.facebook.com/reservoirstravecy



Avantage «Club Mouche»

La Fédération propose des **tarifs plus attractifs pour les Clubs Mouche** qui souhaiteraient venir découvrir ou simplement profiter d'une journée de pêche sur le site des réservoirs.

**La journée de pêche est facturée
20€ par pêcheur majeur et 15€ par pêcheur mineur,
avec la possibilité de conserver un seul poisson de moins de 60 cm sur la journée.**

Pour pouvoir en bénéficier, il faut que le groupe atteigne au moins 6 participants, puis prendre contact avec le service administratif de la Fédération, qui pourra alors « bloquer » le nombre de places sur le site de réservation des options à la date souhaitée.

Par la suite, il sera nécessaire de transmettre la liste nominative des participants et leur numéro de cartes de pêche afin que nous puissions adresser un récépissé à chacun des participants.

Vous avez également la possibilité de louer une barque (tarif identique au site).

La facturation sera ensuite adressée directement au « Club Mouche ».

Superficie : 0,60 ha
Périmètre : 230 mètres accessibles
(berges sud et ouest)

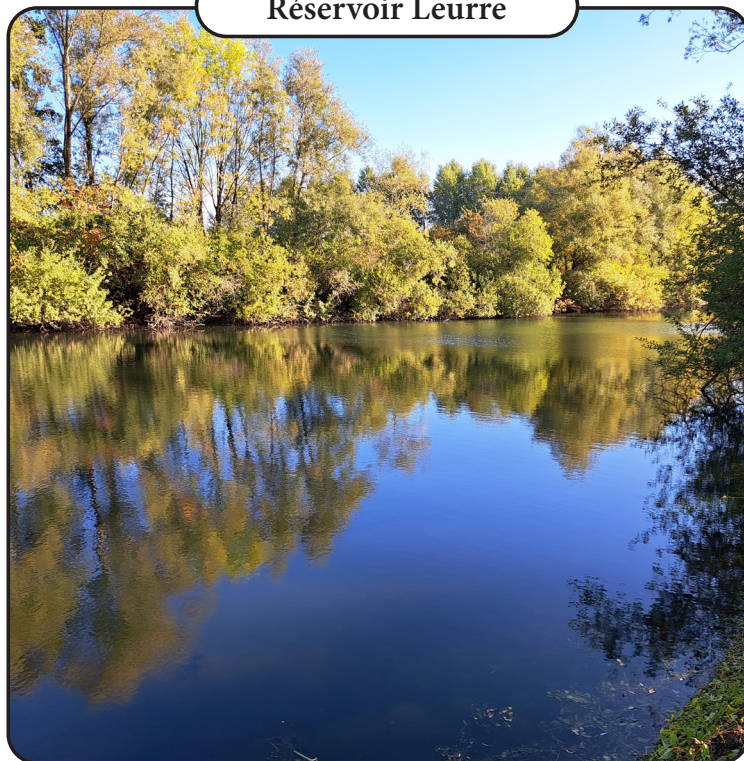
Profondeur moyenne : 2,20 m

Profondeur maximale : 4,50 m

Cheptel piscicole : Truites Arc-en-Ciel
& Aquabonita (>300 kg/ha)



Réservoir Leurre



Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
1, Chemin du Pont de la Planche
02000 BARENTON-BUGNY
03.23.23.13.16 / contact@peche02.fr
www.peche02.fr / www.facebook.com/peche02
www.reservoirs-travecy.com / www.facebook.com/reservoirstravecy



Réservoirs de Travecy



Règlement
intérieur



Cartes bathymétriques
Réservoir Mouche / Réservoir Leurre



Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
1, Chemin du Pont de la Planche
02000 BARENTON-BUGNY
03.23.23.13.16 / contact@peche02.fr
www.peche02.fr / www.facebook.com/peche02
www.reservoirs-travecy.com / www.facebook.com/reservoirstravecy

